NOTICE

SUR UNE NOUVELLE PLANTE

DE LA FAMILLE

DES ROSACÉES,

EMPLOYÉE AVEC LE PLUS GRAND SUCCÈS EN ABYSSINIE, CONTRE LE TÆNIA, ET APPORTÉE DE CONSTANTINOPLE.

Par BRAYER, D. M. P.

[1822]

NOTICE

SUR UNE NOUVELLE PLANTE

DE LA FAMILLE DES ROSACÉES.

Rien n'est plus commun dans la pratique de la médecine à Constantinople et dans le Levant, que d'entendre vanter les propriétés merveilleuses des plantes de l'Arabie. Dieu parle arabe, disent les Orientaux ; en montrant à Adam les diverses plantes médicinales, il leur imposa un nom significatif de leurs vertus, afin que l'homme y eût recours dans ses maladies. Il suffit d'être né en Arabie pour avoir la réputation d'être un grand botaniste. Beaucoup de médecins du pays, qui ne savent ni lire ni écrire, se vantent d'avoir parcouru ces contrées, louent sans cesse les propriétés des plantes qui y croissent, bien supérieures, suivant eux, à celles de l'Europe, et racontent en termes emphatiques les cures étonnantes qu'ils ont vu opérer ou qu'ils ont eux-mêmes opérées par leur moyen. Ils leur attribuent la longévité des anciens patriarches. Si quelques maladies sont rebelles à présent, c'est, ajoutent-ils, que la langue arabe primitive ayant subi de grandes altérations, les mots ne signifient plus la même chose, et que plusieurs espèces de plantes ne se retrouvent plus. Ils déprécient les préparations chimiques dont ils n'ont aucune connaissance, et les regardent comme des poi-

sons, ou au moins comme des médicamens trop énergiques pour le corps de l'homme. Amateurs passionnés du merveilleux, les Orientaux écoutent avidement tout ce qui frappe leur imagination ou flatte leur crédulité. Les vertus des plantes sont donc un grand sujet de conversation chez un peuple à qui il est défendu de parler de religion et de gouvernement, et qui, effectivement, n'en parle jamais. Les femmes, plus crédules encore que les hommes, font entre elles un grand usage des plantes : elles y ont recours dans leurs moindres indispositions, pour devenir enceintes, surtout pour avoir des enfans mâles. Si, pour une maladie grave, le chef de la famille, après avoir fait les remèdes indiqués par sa femme, puis par la sage-femme grecque ou juive, par le barbier voisin, avoir recouru aux prières d'un ou de plusieurs Imams, puis à l'herboriste, à l'apothicaire, aux médecins turcs, arabes, juifs, arméniens, etc., etc., croit devoir enfin appeler un médecin Franc, leur premier soin est de lui recommander de ne pas ordonner de médicamens chimiques, qui, assurent-elles, ne manqueraient pas de tuer le malade; et tel praticien ne doit une grande partie de sa réputation qu'à l'horreur qu'il manifeste pour de telles préparations. Si l'on peut accuser d'exagération de pareilles opinions, il arrive souvent aussi que des faits bien avérés semblent les accréditer. Nous allons en offrir une preuve.

Je rencontrais souvent dans un café (*) de Constan-

(*) Les cafés de Constantinople et du Levant ne ressemblent en aucune manière à ceux de Paris. Les cafetiers sont en même temps barbiers. Le matin, avant de se rendre à leurs bazars respectifs, les négocians ont coutume d'aller à un de ces cafés, ordinairement tenu par un homme de leur nation et de leur religion, fumer quelques pipes de tabac, pren-

tinople un vieux négociant arménien, qui, dans sa jeunesse, avait fait de fréquens voyages en Abyssinie. Ce vieillard vénérable aimait à me parler des pays qu'il avait parcourus, des marchandises précieuses que les caravanes dont il avait fait partie apportaient annuellement au Grand-Caire, mais surtout des plantes que l'on trouve dans ces régions éloignées, et de leurs propriétés miraculeuses. Le premier garçon du café où nous nous entretenions ainsi, était depuis plusieurs années attaqué du *tœnia*; il avait, suivant l'usage, demandé à tous les médecins nationaux et étrangers qu'il avait rencontrés, non un traitement, mais un secret contre sa maladie. En faisant, tant bien que mal, les remèdes indiqués, il avait souvent rendu des fragmens du tænia, éprouvé quelque soulagement; mais, peu après, les symptômes avaient reparu aussi violens qu'auparavant. Sa maigreur était excessive; il éprouvait de fréquentes lypothimies; des douleurs cruelles l'obligeaient souvent à cesser son travail. « Voyez-vous cet » être malheureux, me dit un jour l'Arménien : il a » fait tous les remèdes connus en Europe; en Abys- » sinie, sa maladie n'aurait pas duré vingt-quatre » heures, et il souffre depuis dix ans! Mais j'ai écrit » l'année derniére à mon fils, qui fait à ma place les » voyages d'Abyssinie, de m'envoyer le spécifique » connu dans ce pays-là contre le tænia; ce ver y est » très-commun. Ce sont les fleurs d'une plante appelée

---

dre une tasse de café sans sucre, se faire raser une fois la semaine et causer d'affaires. C'est le point de réunion des Orientaux, qui reçoivent rarement chez eux. Là, les malades qui ne le sont point assez pour être alités, vont attendre leur médecin, ou de là le conduisent à leur maison, si quelqu'un de la famille est attaqué d'une maladie grave.

» en arabe vulgaire *cotz*, en abyssinien, *cabotz* (*), mot
» qui signifie aussi *tænia*. La caravane doit être ar-
» rivée; mon fils est sans doute au Caire; ces fleurs me
» parviendront bientôt; j'en ferai prendre à cet infor-
» tuné, il sera guéri. »

J'avais écouté ce discours avec cette complaisance à laquelle on s'habitue peu à peu dans l'Orient, à force d'entendre des récits d'histoires incroyables et de cures merveilleuses. Je n'y pensais plus, lorsque, le 7 janvier 1820, je vis venir à moi, tout rayonnant de joie, le garçon du café, qui me dit être parfaitement guéri. Les fleurs étaient enfin arrivées le 5 janvier; le soir même il en avait fait macérer cinq gros (le gros est de soixante grains) dans environ douze onces d'eau. Le jour suivant, de très-bon matin, il en avait pris la moitié, à jeun. L'odeur et le goût désagréables de ce médicament lui avaient occasionné de fortes nausées; une heure après, il avait bu l'autre moitié, et s'était couché. De vives douleurs s'étaient fait sentir dans les intestins, et, après de nombreuses déjections, il avait rendu le tænia tout entier. Ce ver était mort; son extrémité la plus grosse était sortie la dernière. Après plusieurs autres évacuations de mucosités, tous les symptômes de la maladie étaient complétement disparus. Pendant six mois que j'eus encore occasion de voir cet homme, sa santé s'était améliorée de jour en jour.

Je fus très-curieux de voir ces fleurs. Avec beaucoup

(*) Le mot *cotz* ou *cabotz* n'est probablement ni arabe ni abyssinien. Il paraît dérivé de la langue arménienne littérale, une des plus anciennes du monde. Dans cette langue, *cabotz* ou *gabotz*, signifie paquet ou peloton de bandelettes, expression tirée sans doute de l'état où le tænia expulsé en entier se présente à la vue.

de peine je parvins à m'en procurer un demi-gros environ. Contuses, réduites presque en poussière, il était difficile d'en reconnaître la famille et le genre. Je les apportai donc soigneusement à Paris. M. Kunth, botaniste célèbre, a bien voulu se charger de les examiner. A force de patience, il a reconnu qu'elles appartiennent à une plante de la famille des rosacées, et qu'elle en forme un nouveau genre. Je ne puis mieux faire que de joindre ici la description qu'il en a donnée, et dont il a fait lecture à la Société d'histoire naturelle dans le mois de juillet dernier.

NOTICE sur un nouveau genre de plante de la famille des Rosacées.

« M. Brayer, médecin distingué, a apporté de » Constantinople les fleurs d'une plante originaire » d'Abyssinie, vantées dans ce pays-là comme un spé- » cifique certain contre le ver solitaire. Il a été lui- » même témoin de ses prompts et heureux effets dans » un cas extrêmement opiniâtre. Il a eu la complai- » sance de me remettre des fragmens de ces fleurs; » j'y ai reconnu la structure suivante :

» Quatre fleurs pédicellées, entourées d'autant de » bractées membraneuses. Calice tubuleux, persistant, » rétréci à son orifice; limbe à dix lobes, dont les » cinq extérieurs plus grands. Cinq pétales très-petits, » linéaires, insérés au limbe du calice. Étamines, 12 à » 21, insérées au même endroit, filets libres. An- » thères biloculaires. Deux ovaires attachés au fond » du calice, parfaitement libres, uniloculaires, mo- » nospermes. Ovule pendant. Deux styles terminaux. » Stigmates élargis, légèrement lobés. Fruit point ob- » servé.

» D'après ces caractères, cette plante doit être rap-
» prochée du genre *Agrimonia*, dont elle ne diffère
» que par son limbe double, par ses pétales extrême-
» ment petits, et par ses stigmates élargis; diffé-
» rences qui suffisent pour constituer un genre dis-
» tinct. Le fruit doit être semblable à celui des
» agrimonia.

» Je propose de donner à ce nouveau genre le nom
» de *Brayera*, en l'honneur de M. Brayer, à qui
» nous devons la première connaissance de cette
» plante. Le nom spécifique de *anthelmintica* doit
» rappeler ses propriétés anthelmintiques. »

BRAYERA. (Kunth.)

Genus novum

ex Rosacearum *familiâ*, agrimoniæ *proximum*, *distinctum : calycis limbo duplici, utroque 5-partito; petalis parvis squamæformibus; stigmatibus peltato-dilatatis et inflorescentia ramosa.*

Species unica.

BRAYERA ANTHELMINTICA.

Descriptio.

Calyx *persistens; tubus turbinatus, externè sericeus, internè glaber et decemnervius; nervi laciniis oppositi; limbus decempartitus, membranaceus, patens; laciniæ quinque exteriores magnæ, oblongæ, venosæ, quinque interiores cum exterioribus alternantes iisque duplo triplove breviores, spathulatæ, trinerviæ; faux conico-prominens, membranacea, apice pervia, glabra.*

Petala 5, *imæ basi limbi imposita, cum laciniis in-*

terioribus alternantia iisque triplo breviora, squamæformia, linearia, glabra, æqualia, decidua.

Stamina 12, 13, 18, 21, *ibidem inserta, subæqualia, petalis breviora. Filamenta linearia?, libera, glabra. Antheræ subrotundæ, didymæ, biloculares, glabræ, longitudinaliter dehiscentes.*

Ovaria *duo, in fundo calycis sessilia, libera, lineari-oblonga, apice pilosa et in stylum desinentia, unilocularia. Ovulum solitarium (in unico ovario vidi ovula duo apposita), angulo centrali affixum, pendulum, ovato-oblongum, glabrum. Styli tot quot ovaria, exserti, glabri. Stigmata magna, subpeltata, crenato-lobata et undulata, carnosa et papillosa.*

Fructus.....

Arbor. *Pedunculi ramosi, teretes, molliter pilosi, flexuosi, bracteati; ramis alternis. Bracteæ solitariæ, integræ. Pubes simplex. Flores quaterni, pedicellati, bracteis quatuor involucrati. Bracteæ subrotundo-ellipticæ, obtusæ, concavæ, tenuiter membranaceæ.*

Flores in Abyssiniâ contra tæniam adhibentur.

« Les végétaux qui constituent la famille des Rosacées » sont dans toutes leurs parties plus ou moins astringens, propriété qui les a fait employer avec succès » tantôt comme fébrifuges, tantôt pour arrêter les hémorrhagies, les diarrhées, les dysenteries, etc. Dans » certaines contrées des États-Unis, la racine du *spiræa* » *trifoliata* remplace l'ipécacuanha, dont elle partage » les vertus. Les noyaux et les feuilles du laurier-cerise » contiennent un principe délétère, qui, concentré par » la distillation, agit comme un des poisons les plus » violens sur l'économie animale, en détruisant son irritabilité. A plus faible dose, il est purgatif ou émétique. Il est probable que la vertu anthelmintique des

» fleurs du *Brayera anthelmintica* est due à son effet » drastique. L'agrimonia, son congénère, est seulement astringent, et entre pour cette raison dans les » gargarismes dont on se sert contre les maux de gorge. »

EXPLICATION DE LA GRAVURE.

1. Portion de la plante.

2. Fleur entière considérablement grossie. La grandeur naturelle est celle de l'aigremoine ordinaire.

3. *Idem*, coupée verticalement, afin de faire voir la situation des pistils et l'insertion périgyne des étamines.

4. Fragment de la fleur dans l'état de dessiccation.

5. Foliole extérieure du calice.

6. Foliole intérieure.

7. Pétale.

8. Étamine.

9. La même, grossie.

10. Pistils.

11. Coupe verticale d'un pistil, pour faire connaître le point d'attache de l'ovule.

12. Ovule isolé.

La famille et le genre de cette plante étant reconnus, il sera facile de se procurer, soit par la voie du commerce, soit par l'entremise du consul général de France au Grand-Caire, une quantité suffisante de ses fleurs, pour faire les expériences nécessaires et constater si c'est à une vertu spécifique, comme les Orientaux se plaisent à le dire, ou à un effet simplement drastique, que l'on doit attribuer, dans l'observation que j'ai rapportée, la guérison si prompte d'une maladie si opiniâtre.

DE L'IMPRIMERIE DE Mme VEUVE AGASSE,
RUE DES POITEVINS, N° 6.



Kunth del.t

BRAYERA anthelmintica